Basket44

PROCES VERBAL

Bureau Directeur extraordinaire

Vote par correspondance.

Du 10/04/2023

Présents : Franck JOUNIER – Lénaïc SORIN – Alain GUERESSE – Dominique BOUDEAU – Pascal DUPE – Pascale SIMON – Dimitri BREHERET – Franck BAUDRILLER –

Absents : Dominique BOUDEAU – Bénédicte GOUGAUD -

Objet : Validation de la bonification de points pour les équipes évoluant en championnat pré-régional et ayant présenté un arbitre stagiaire départemental ou régional majeur avec l'engagement de cette équipe, dans le cadre de la charte régionale des officiels de la Ligue des Pays de Loire, mise en place avec l'accord de la F.F.B.B. pour un test de deux saisons.

Cette liste des officiels répondant aux critères de cette charte régionale des officiels de la Ligue des Pays de Loire a été validée par le Bureau de cette même Ligue le 5 avril 2023.

PRF

- Basket Club St Paul Rezé
- Falleron Touvois Basket Club
- Herbadilla La Chevrolière
- Orvault Sports
- Pazennais Basket Club

PRM

- Bouguenais Basket
- Nort sur Erdre AC les Touches Basket

La bonification des clubs ci-dessus est validée à l'unanimité des personnes présentes à ce vote par correspondance.

Le Président du Comité,
Franck JOUNIER

Le Secrétaire Général du Comité
Pascal DUPÉ